

Déchets: "Une task force au service des intercommunalités"

Sur les ordures ménagères, vous avez donné rendez-vous au mois de juillet, ce qui vous a permis de mettre une courte parenthèse à la crise.

Juillet, c'est demain. Il s'est passé des choses ?

Malgré ses problèmes personnels, François Sargentini conduit ce dossier, et je tenais à le saluer. Aujourd'hui, le passage obligé accepté par tous, c'est la généralisation du tri sélectif. Tout le monde est-il sincère ? On le verra à l'usage. Ce n'est pas faire de procès d'intention que d'envisager, pour des calculs y compris politiques, la tentation de nous faire échouer sur un sujet aussi emblématique. On verra aussi à l'épreuve des faits, la volonté de l'État de prendre pleinement sa part d'efforts dans le chemin que nous devons accomplir ensemble. Nous allons proposer la semaine prochaine une méthode innovante. Le vendredi 6 juillet, nous allons inviter toutes les intercos,

"Une méthode innovante présentée le 6 juillet"

l'État, le Syvadec, l'Ademe, la Collectivité de Corse, tous les acteurs, pour contractualiser la nouvelle donne en matière de tri qui est l'enjeu fondamental. La priorité, c'est la généralisation du tri et, chaque fois que possible, le tri au

porte-à-porte. On partage le diagnostic sur la réalité du terrain, on fixe en commun les objectifs et les besoins de chacune des intercommunalités pour les atteindre. En face, Collectivité de Corse et État disent ce qu'ils mettent en termes de moyens humains et financiers,

une véritable "task force" au service des intercommunalités. On contractualise sur ces nouvelles bases pour une durée de trois ans qui correspond à la période de transition.

Il y aura des compensations financières ?

Si les objectifs sont atteints, les intercommunalités seront financièrement récompensées.

Nous avons prévu une réserve de performance y compris sur les dotations quinquennales. S'ils ne le sont pas pour de mauvaises raisons, elles seront sanctionnées.

Qu'en est-il de l'implantation des deux usines de surtri ?

Prévues dans le périmètre des deux grandes agglomérations, elles sont importantes pour continuer à éliminer les fermentescibles, les déchets les plus impactants. Pour la région d'Ajaccio, le terrain a été trouvé, et il incombe à la Capa, avec laquelle nous avons contractualisé, d'avancer sans réserve sur le dossier. Avec la Cab, nous progressons également sur la prospection du terrain. Nous sommes résolument engagés dans un processus vertueux, le tri, les filières de valorisation, la station de compostage territorialisée.

S'agissant d'un nouveau centre de stockage, les études se poursuivent, à Moltifao et sur plusieurs autres sites. Quant aux déchets ultimes,

plutôt que de surpayer le transport privé par route avec la facture carbone en prime, nous faisons le choix de l'acheminement par le train, l'étude sera rendue publique la semaine prochaine.

Toujours aussi farouchement opposé à l'incinérateur ?

L'incinérateur au sens ancien pose un problème sanitaire, il neutralise le tri parce qu'il faut alimenter le monstre, et on ne parle pas assez des mâchefers toxiques qui représentent de 20 à 25 % de ce qui est brûlé et dont on ne sait pas quoi faire. J'ajoute que la loi pose, pour l'incinérateur, le principe de l'ultima ratio, ça ne peut venir qu'à la fin, une fois que tout a été trié, surtrié et valorisé. En revanche, il ne peut y avoir aucune réserve, aucune réticence, sur le modèle que nous proposons. S'il réussit, l'essentiel des problèmes et des blocages, y compris par rapport aux centres d'enfouissement actuels, aura été levé.